

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 15 juin 2015

Conférence des villes pour la mobilité: utiliser le potentiel du vélo pour le trafic urbain

Quelque 50 représentantes et représentants des villes suisses se sont penchés aujourd'hui à Berne sur la politique urbaine du vélo. A l'occasion d'un colloque de la Conférence des villes pour la mobilité (CVM), ils ont appelé les cantons et l'Office fédéral des routes à soutenir leurs efforts pour la promotion du vélo. Dans la même ligne, la CVM approuve les demandes de l'Initiative Vélo nationale.

La qualité de vie augmente dans les villes suisses, les chiffres de population repartent à la hausse. En conséquence, le volume de trafic augmente aussi dans de nombreuses villes. Selon les pronostics, cette tendance ne va pas s'interrompre. C'est pourquoi les responsables des zones urbaines font en sorte de promouvoir encore davantage les formes de trafic adaptées et peu gourmandes en espace comme les transports publics, les déplacements à pied et à vélo.

Le 15 juin 2015 à Berne, dans le cadre du colloque «Le casse-tête de la politique du vélo en ville: stratégies suisses pour réussir» une cinquantaine de représentantes et de représentants des exécutifs et de l'administration des villes ont débattu des moyens de mieux utiliser le potentiel du trafic cycliste au profit de la mobilité urbaine. De bonnes infrastructures et des mesures de communication judicieuses jouent ici un rôle central. La CVM met en avant trois points:

- 1. Les membres de la CVM encouragent le trafic cycliste par des mesures éprouvées et innovatrices. La CVM demande à cette fin à la Confédération et aux cantons une collaboration ouverte et constructive pour des essais pilote et des mesures touchant à la signalisation ou aux routes cantonales, qui pourrait s'inspirer d'exemples de réussite comme l'«essai pilote pour des installations de signalisation lumineuse favorable aux vélos» à Bâle.
- 2. La CVM approuve les demandes de l'Initiative Vélo nationale. L'inscription des pistes cyclables dans la Constitution permet à la Confédération de s'engager davantage en faveur du trafic cycliste et de le soutenir, comme le trafic piétonnier. La CVM estime que ceci renforcera le rôle du vélo comme moyen de locomotion. Ceci va totalement dans le sens de la Charte pour une mobilité urbaine durable.
- 3. Au même titre qu'un engagement accru en faveur des infrastructures, les systèmes de bikesharing sont aussi des projets-phare du soutien au vélo. Du point de vue de la CVM, les différents systèmes de bikesharing doivent être très facilement accessibles si possible avec des systèmes d'accès compatibles entre eux. Arriver dans une ville et emprunter un vélo de location ne devrait pas être plus compliqué que d'acheter à son arrivée un billet pour les transports publics urbains.

Informations complémentaires:

Ursula Wyss, présidente de la Conférence des villes pour la mobilité, directrice des travaux publics, des transports et des parcs de la ville de Berne, 079 236 96 23

Christine Gaillard, vice-présidente de la Conférence des villes pour la mobilité, conseillère communale de la ville de Neuchâtel, 032 717 74 02

En matière de mobilité, les plus grands défis se posent aujourd'hui dans les villes et les agglomérations. C'est pourquoi 19 villes suisses de toutes les parties du pays se sont réunies en Conférence des villes pour la mobilité (CVM). Elles agissent ensemble pour un trafic urbain qui satisfasse aux plus hautes exigences de qualité de vie dans un espace densément peuplé, en s'inspirant de la «Charte pour une mobilité urbaine durable». La CVM est une section de l'Union des villes suisses. Plus d'informations: www.skm-cvm.ch.